

Projet "Tournant du Rhin"

Etude de définition
du concept d'aménagement
du site du plan d'eau de Plobsheim-Krafft



résumé

Le Conseil Général du Bas-Rhin a souhaité mettre en place un projet de réaménagement des berges du plan d'eau de Plobsheim en un site de loisirs exemplaire en matière de développement durable. Une réflexion partenariale a été engagée sur le devenir du site avec l'ensemble des collectivités locales concernées.

LE CONTEXTE D'ETUDE

La problématique :

Il s'agit de jeter les bases d'un projet de développement durable partagé à partir duquel les différents partenaires pourront s'inscrire en cohérence et en résonance, afin que chaque action joue en faveur de la valorisation générale du site de façon durable.

La démarche :

Le groupe de travail intercollectivités regroupe le Conseil Général du Bas-Rhin, la Communauté urbaine de Strasbourg, les communes d'Eschau, Plobsheim, Nordhouse et Erstein et la Communauté de communes du Pays d'Erstein.

Le calendrier :

L'étude a été réalisée entre novembre 2008 et septembre 2009.

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Un potentiel de loisirs et d'éveil à la nature aux portes de l'agglomération strasbourgeoise

Le site du plan d'eau de Plobsheim dispose de richesses naturelles exceptionnelles, point d'appui pour le tourisme écologique à vaste échelle et support potentiel de pédagogie autour de la gestion de la ressource eau et des risques d'inondation, couplées à une offre de loisirs très diversifiée, unique dans le département. Le secteur présente par ailleurs des potentiels patrimoniaux qui pourraient être mis en valeur au sein d'un maillage de circulations douces en cours de constitution.

Localisé directement aux portes de l'agglomération de Strasbourg et bénéficiant d'une liaison transfrontalière par le pont Pflimlin, le site du plan d'eau de Plobsheim constitue ainsi un site de proximité alternatif à des déplacements importants vers les massifs vosgiens ou de la Forêt Noire, sous réserve d'améliorer sa lisibilité et son accessibilité, notamment par les transports en commun.

UN PARTI D'AMÉNAGEMENT GLOBAL INSCRIT DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER

Dans la perspective de mettre en cohérence les actions de requalification menées à court terme sur les berges du plan d'eau avec l'ensemble des projets des collectivités et faire à terme du « Tournant du Rhin » un grand parc naturel et de loisirs transfrontalier, le parti d'aménagement global retenu repose sur quatre objectifs phares :

- valoriser ce cœur de loisirs et de richesses naturelles (support d'éducation à l'environnement, mise en réseau des espaces naturels proches),
- mener un projet intergénérationnel et de mixité sociale (accueil de tous les publics en termes d'offre diversifiée de loisirs et d'accessibilité),
- conforter et diversifier le développement économique du territoire (développement de l'écotourisme, mise en place de filières agricoles courtes, économie associative...)
- mettre en œuvre une gestion durable du site (canalisation de la fréquentation, préservation de la ressource en eau et des vocations hydrauliques, limitation des nuisances et incidences sur les milieux naturels...).

SCÉNARIIS D'AMÉNAGEMENT CONTRASTÉS À L'ÉCHELLE DES BERGES DU PLAN D'EAU ET ARTICULATION AVEC LE RESTE DU TERRITOIRE

Au regard du cadre fixé par le parti global, deux scénariis d'aménagement sont proposés à l'échelle de la concession départementale des berges du plan d'eau. Ils reposent sur un certain nombre d'invariants :

- requalification de la plate-forme du Langensand en un site de loisirs de plein air populaire,
- intégration au projet d'éléments de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- priorité aux modes de déplacements doux avec une limitation de l'accès automobile,
- préservation de la partie sud du site eu égard à sa sensibilité environnementale.

Les scénariis reprennent les éléments de programme proposés lors de la concertation menée par le Conseil Général du Bas-Rhin avec les différents acteurs et le groupe de travail intercollectivités : base nautique restructurée avec mutualisation des équipements, site de baignade et aire de jeux pour enfant innovants, plateformes de mise à l'eau, points de restauration/guinguette, pavillon du développement durable, sentier découverte faune/flore/paysage, belvédère, haltes pédagogiques « eau », mise à disposition de modes de déplacements doux...

Volontairement contrastés pour initier le débat, ces scénariis impliquent une répartition différente de la fréquentation sur le site et donc une pression différente sur les milieux naturels. Le scénario « Priorité Nature », qui concentre les équipements autour d'une centralité unique au niveau de l'actuelle base nautique, minimise les impacts sur le cadre naturel exceptionnel du site en limitant l'accessibilité voiture et la fréquentation du secteur sud. Le scénario « Bienvenue aux visiteurs » donne quant à lui une répartition plus diffuse sur le site des équipements et aménagements à travers plusieurs accès, augmentant alors la fréquentation sur les secteurs sensibles.

Ces propositions d'aménagement à l'échelle des berges du plan d'eau évoquent par ailleurs la recherche de points d'articulation et de synergies avec le reste du territoire concernant l'accessibilité (amélioration de la desserte par les transports en commun, mise en place d'aires de stationnement en retrait, réalisation d'un maillage de pistes cyclables performant, signalétique adaptée...), la création d'une porte d'entrée sud à Krafft, le développement d'itinéraires de découverte et de loisirs en lien avec les éléments patrimoniaux et le réseau hydrographique, l'amélioration globale du fonctionnement écologique du territoire.

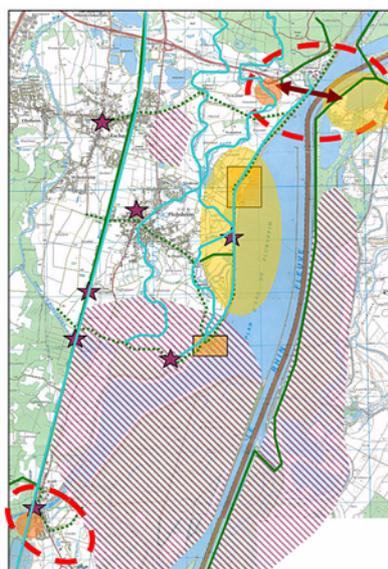


Image possible de l'avenir Les principes fondateurs d'un parc naturel et de loisirs transfrontalier

- Développer des pôles de loisirs & sports
- Mettre en valeur le patrimoine naturel d'un paysage ouvert rhénan
- Requalifier les aménagements existants
- ... Développer le réseau de circulations douces et touristiques
- ★ Créer un réseau patrimoine
- Développer la trame bleue et verte
- ↔ Mettre en place à long terme une porte d'entrée nord
- ↔ Mettre en place une porte d'entrée plaines de l'III/Rhénane
- Assurer des services d'accueil

SUITE A DONNER

Un troisième scénario semblant se dégager des réflexions du groupe de travail intercollectivités et du recueil d'avis du public et des acteurs locaux sur les scénariis d'aménagement proposés, il s'agit maintenant de répondre à la question du dimensionnement des équipements au regard du public potentiellement concerné et de la capacité d'accueil du milieu et des « artères ». A cette fin, il est proposé de lancer une étude globale d'opportunité, de faisabilité et programmatique.

En parallèle, il serait intéressant et important de poursuivre avec les services des collectivités concernées la réflexion sur l'amélioration de la desserte du site par les transports en commun. La question du positionnement du « Tournant du Rhin » comme parc naturel et de loisirs transfrontalier, ainsi que celle du portage du projet à une échelle plus large reste quant à elle posée.

Type de projet : Programme partenarial

Nom du projet : 38308 Tournant du Rhin

Equipe projet : Mélanie Pous (chef de projet), Fanny Chailloux, Fabienne Commessie, Yves Gendron, Jean Isenmann, Sophie Monnin, Sylvie Rivière, Janine Ruf

Nombre de pages : 66

Résumé : Mélanie Pous, Nicolas Prachazal